RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 02268
Numéro SIREN : 839 168 663
Nom ou dénomination : COPLAM 33

Ce dépôt a été enregistré le 27/12/2021 sous le numéro de dépôt 38264

SAS COPLAM

route de Sauveterre CC La Ferrière

33670 CREON

Siret : 83916866300012

Comptes annuels

Exercice clos le 31/01/2021

TALENZ
GROUPE FIDORG

Certifié conforme à l'original

FIDORG NORMANDIE

Siège social :	Le Trifide - 18, rue Claude Bloch - 14050 Caen Cedex 4	Tél : 02 31 46 23 23	email : caen@talenz-fidorg.fr
Bayeux :	10, boulevard Sadi Carnot - 14400 Bayeux	Tél : 02 31 51 60 97	email : bayeux@talenz-fidorg.fr
Deauville :	Rue des Bateliers - ZI - 14800 Touques	Tél : 02 31 14 62 00	email : deauville@talenz-fidorg.fr
Flers :	15, rue du Théâtre - 61100 Flers	Tél : 02 33 62 82 00	email : flers@talenz-fidorg.fr
Saint Lô :	585, rue Henri Claudel - ZI Neptune 2 - 50000 Saint Lô	Tél : 02 33 77 87 97	email : saint-lo@talenz-fidorg.fr
Vire	3, rue des Halles – BP 70058 – 14502 Vire Cedex	Tél : 02 31 68 11 12	email : vire@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 2 126 600 €uros inscrite au tableau de l'ordre de la région de Rouen-Normandie
R.C.S. Caen 492 308 804 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion de 2006 B 770 - N° intracommunautaire FR 23 492308804

TALENZ
GROUPE FIDORG

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2021	Net 31/01/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 532	2 130	402	1 246
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 130	13 107	43 023	44 860
Autres immobilisations corporelles	24 814	2 538	22 276	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 596 946		4 596 946	4 596 946
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 680 422**	**17 775**	**4 662 647**	**4 643 052**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	47 477		47 477	45 400
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 446 507		1 446 507	1 713 955
Avances et acomptes versés sur commandes				**4 388**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	59 497		59 497	68 013
Autres créances	673 304		673 304	321 989
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 665 126		1 665 126	410 986
Charges constatées d'avance (3)	45 186		45 186	19 151
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 937 098**		**3 937 098**	**2 583 883**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				10
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 617 520**	**17 775**	**8 599 745**	**7 226 944**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2021	31/01/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	207 703	13 024
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**547 684**	**194 679**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 075 387**	**1 527 703**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 396 164	2 828 535
Emprunts et dettes financières diverses (3)	126 735	124 936
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 890 723	1 958 925
Dettes fiscales et sociales	983 046	696 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	127 689	89 912
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**6 524 358**	**5 699 241**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 599 745**	**7 226 944**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 961 671	5 699 241
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 562 687	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	470	2 489
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2021	31/01/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	31 444 010		31 444 010	32 817 986
Production vendue (biens)	4 024 097		4 024 097	
Production vendue (services)	73 059		73 059	73 536
Chiffre d'affaires net	**35 541 166**		**35 541 166**	**32 891 521**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 990
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			54 823	93 830
Autres produits			129 628	21 988
Total produits d'exploitation (I)			**35 725 617**	**33 009 330**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			26 332 711	28 225 550
Variations de stock			267 448	-173 325
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 955 830	
Variations de stock			-2 077	8 548
Autres achats et charges externes (a)			2 525 388	2 111 890
Impôts, taxes et versements assimilés			284 734	262 697
Salaires et traitements			1 912 860	1 869 642
Charges sociales			435 554	369 484
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 218	4 116
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 985
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			16 565	12 867
Total charges d'exploitation (II)			**34 742 230**	**32 695 454**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**983 387**	**313 875**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			30 237	34 153
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**30 237**	**34 153**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-30 237**	**-34 153**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**953 150**	**279 723**

Compte de résultat(suite)

	31/01/2021	31/01/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	31 345	55 147
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**31 345**	**55 147**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	42 866	4 739
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**42 866**	**4 739**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-11 521**	**50 408**
Participation des salariés aux résultats (IX)	143 156	49 993
Impôts sur les bénéfices (X)	250 789	85 459
Total des produits (I+III+V+VII)	**35 756 963**	**33 064 476**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**35 209 279**	**32 869 798**
BENEFICE OU PERTE	**547 684**	**194 679**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE

Exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société :
SAS COPLAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 8 599 745 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 547 684 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 2 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.
Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le prix d'achat inclut les coûts logistiques. Les stocks sont donc valorisés au prix d'achat augmenté des coûts logistiques y afférents.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 532			2 532
Immobilisations incorporelles	**2 532**			**2 532**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 131	7 999		56 130
- Installations générales, agencements aménagements divers		24 814		24 814
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**48 131**	**32 813**		**80 944**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 596 946			4 596 946
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**4 596 946**			**4 596 946**
ACTIF IMMOBILISE	**4 647 609**	**32 813**		**4 680 422**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
JUPILOU 33670 CREON	80 000	1 968 019	50,00	16 353

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 286	844		2 130
Immobilisations incorporelles	**1 286**	**844**		**2 130**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 271	9 836		13 107
- Installations générales, agencements aménagements divers		2 538		2 538
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 271**	**12 374**		**15 645**
ACTIF IMMOBILISE	**4 557**	**13 218**		**17 775**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 497	59 497	
Autres	673 304	673 304	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 186	45 186	
Total	**777 987**	**777 987**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 300
Autres créances	235 602
Disponibilités	
Total	**238 902**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	5 375		5 375	
Total	**5 375**		**5 375**	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			5 375	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	100,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	470	470		
- à plus de 1 an à l'origine	2 395 694	434 023	1 773 447	188 224
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 180	2 180		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 890 723	2 890 723		
Dettes fiscales et sociales	983 046	983 046		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	252 245	252 245		
Produits constatés d'avance				
Total	**6 524 358**	**4 562 687**	**1 773 447**	**188 224**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	430 351			
(**) Dont envers les associés	124 555			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 666
Dettes fiscales et sociales	611 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	27 774
Total	**909 905**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	45 186
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**45 186**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2021
MARKET	35 541 166
TOTAL	**35 541 166**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 826 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Effectif moyen du personnel : 71 personnes dont 1 apprenti et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	68	
Ouvriers		
Total	**71**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ont représenté un montant de 200 000 EURO.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
nantissement Titres JUPILOU	*2 395 694*
Autres engagements donnés	2 395 694
Total	**2 395 694**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 77 074 EURO

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 54 452 EURO

COPLAM 33

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre Commercial La Ferrière
Route de Sauveterre
33670 CREON
RCS BORDEAUX 839 168 663

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un
Le trente et un juillet
A quatorze heures

La Société « **PETIT BRANA** » Associée unique de la Société « **COPLAM 33** », Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 € a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence sur les comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2020**
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2020**
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2020** et affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020
- Lecture du rapport de gestion établi par la Présidence sur les comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2021**
- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2021**
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 janvier 2021** et affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial de la Présidente sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021
- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce
- Rémunération de la Présidente
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2020, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique approuve le montant de charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020.

En conséquence, elle donne au dirigeant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 janvier 2020.**

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de **194 679 €** comme suit :

- Virement au compte **« Autres réserves » :** **194 679 €**

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours de l'exercice précédent.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes et de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de chacune desdites conventions.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, approuve définitivement l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 janvier 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Associée unique approuve le montant de charges non déductibles au titre de l'article 39-4 du CGI s'élevant à 7 577 € au titre de l'exercice.

En conséquence, elle donne au dirigeant quitus de sa gestion pour l'exercice clos le **31 janvier 2021.**

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

ED

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat de **547 684 €** comme suit :

- **Distribution de dividendes :** **500 000 €**
- Virement du solde au compte **« Autres réserves » :** **47 684 €**

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Associée Unique prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des deux exercices précédents.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

SIXIEME DECISION

L'Associée unique, après avoir entendu la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes et de la Présidente sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte de chacune desdites conventions.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

SEPTIEME DECISION

Pour l'exercice clos au 31 janvier 2021, l'Associée unique prend acte de la rémunération annuelle versée à la présidente pour l'exercice de son mandat d'un montant de 200 000 €.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

HUITIEME DECISION

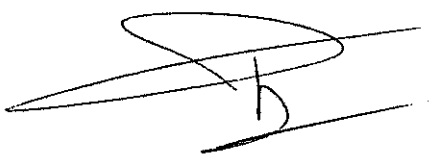
L'Associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité et autres.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associée unique.

PETIT BRANA
Représentée par M. Eric DUCASSE



COPLAM 33

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre Commercial La Ferrière
Route de Sauveterre
33670 CREON
RCS BORDEAUX 839 168 663

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Les conventions prises ou qui se sont poursuivies au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2021 ont été les suivantes :

- ✓ Contrat de location gérance avec la société JUPILOU
- ✓ Rémunération Présidence PETIT BRANA = 200 000 €
- ✓ Compte courant PETIT BRANA = 124 555,35 € rémunéré au taux de 1,17 %
- ✓ Compte courant JUPILOU = 33 242,13 €, non rémunéré

SARL PETIT BRANA
Représentée par M. Eric DUCASSE



COPLAM 33

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 200 000 €
Siège Social : Centre Commercial La Ferrière
Route de Sauveterre
33670 CREON
RCS BORDEAUX 839 168 663

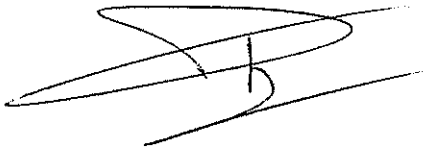
Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Les conventions prises ou qui se sont poursuivies au titre de l'exercice clos le 31 janvier 2020 ont été les suivantes :

- ✓ Contrat de location gérance avec la société JUPILOU
- ✓ Rémunération Présidence PETIT BRANA = 171 666,68 €
- ✓ Compte courant PETIT BRANA = 122 206 €

SARL PETIT BRANA
Représentée par M. Eric DUCASSE



In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES
19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

COPLAM 33

Société par actions simplifiée

Centre Commercial la Ferrière
Route de Sauveterre
33 670 CRÉON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

In Extenso

AUDIT AQUITAINE COMMISSARIAT AUX COMPTES
19 Boulevard Alfred Daney
BP 50241
33028 Bordeaux Cedex

Tél : 05 57 19 40 00
Fax : 05 57 19 40 50
bordeaux@inextenso.fr
www.inextenso.fr

COPLAM 33

Société par actions simplifiée

Centre Commercial la Ferrière
Route de Sauveterre
33 670 CRÉON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 janvier 2021

A l'associée unique de la société COPLAM 33,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COPLAM 33 relatifs à l'exercice clos le 31 janvier 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er février 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Stocks :

La valeur des stocks comptabilisée à l'actif est déterminée selon la méthode exposée dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant l'existence et l'évaluation des montants comptabilisés dans les comptes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- Immobilisations financières :

Les titres de participation sont évalués tel que décrit dans la note « Titre de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe des comptes annuels.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à valider l'absence de dépréciation de ces titres de participation à la clôture et de vérifier que l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à

un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application des statuts, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais prévus.

Bordeaux, le 28 juillet 2021

Le commissaire aux comptes

Audit Aquitaine Commissariat aux Comptes

Audrey VERGÈS

Pièces annexées : Bilan, Compte de résultat, annexe

TALENZ
GROUPE FIDORG

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2021	Net 31/01/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 532	2 130	402	1 246
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	56 130	13 107	43 023	44 860
Autres immobilisations corporelles	24 814	2 538	22 276	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	4 596 946		4 596 946	4 596 946
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**4 680 422**	**17 775**	**4 662 647**	**4 643 052**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	47 477		47 477	45 400
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 446 507		1 446 507	1 713 955
Avances et acomptes versés sur commandes				**4 388**
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	59 497		59 497	68 013
Autres créances	673 304		673 304	321 989
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 665 126		1 665 126	410 986
Charges constatées d'avance (3)	45 186		45 186	19 151
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**3 937 098**		**3 937 098**	**2 583 883**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				10
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**8 617 520**	**17 775**	**8 599 745**	**7 226 944**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/01/2021	31/01/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 200 000	1 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	120 000	120 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	207 703	13 024
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**547 684**	**194 679**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**2 075 387**	**1 527 703**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 396 164	2 828 535
Emprunts et dettes financières diverses (3)	126 735	124 936
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 890 723	1 958 925
Dettes fiscales et sociales	983 046	696 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	127 689	89 912
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**6 524 358**	**5 699 241**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**8 599 745**	**7 226 944**
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 961 671	5 699 241
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 562 687	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	470	2 489
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations	31/01/2021	31/01/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	31 444 010		31 444 010	32 817 986
Production vendue (biens)	4 024 097		4 024 097	
Production vendue (services)	73 059		73 059	73 536
Chiffre d'affaires net	**35 541 166**		**35 541 166**	**32 891 521**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 990
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			54 823	93 830
Autres produits			129 628	21 988
Total produits d'exploitation (I)			**35 725 617**	**33 009 330**
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			26 332 711	28 225 550
Variations de stock			267 448	-173 325
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 955 830	
Variations de stock			-2 077	8 548
Autres achats et charges externes (a)			2 525 388	2 111 890
Impôts, taxes et versements assimilés			284 734	262 697
Salaires et traitements			1 912 860	1 869 642
Charges sociales			435 554	369 484
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			13 218	4 116
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				3 985
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			16 565	12 867
Total charges d'exploitation (II)			**34 742 230**	**32 695 454**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**983 387**	**313 875**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			30 237	34 153
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			**30 237**	**34 153**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**-30 237**	**-34 153**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			**953 150**	**279 723**

Compte de résultat(suite)

	31/01/2021	31/01/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	31 345	55 147
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	**31 345**	**55 147**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	42 866	4 739
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	**42 866**	**4 739**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**-11 521**	**50 408**
Participation des salariés aux résultats (IX)	143 156	49 993
Impôts sur les bénéfices (X)	250 789	85 459
Total des produits (I+III+V+VII)	**35 756 963**	**33 064 476**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**35 209 279**	**32 869 798**
BENEFICE OU PERTE	**547 684**	**194 679**

(a) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE

Exercice du 01/02/2020 au 31/01/2021

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société :
SAS COPLAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2021, dont le total est de 8 599 745 EURO
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 547 684 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2020 au 31/01/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 04/05/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.
Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).
Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Installations techniques : 2 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

* Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 2 à 10 ans
La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de cloture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En cas d'existence dans les présents comptes , les stocks et les en-cours sont valorisés :
- à leur prix d'achat net augmenté des frais accessoires pour les matières premières et les marchandises,
- à leur coût de production pour les en-cours de production,
- à leur prix de revient pour les produits finis.
Des provisions pour dépréciations ont été constituées chaque fois que la valeur vénale du bien était inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Le prix d'achat inclut les coûts logistiques. Les stocks sont donc valorisés au prix d'achat augmenté des coûts logistiques y afférents.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :
- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 532			2 532
Immobilisations incorporelles	**2 532**			**2 532**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	48 131	7 999		56 130
- Installations générales, agencements aménagements divers		24 814		24 814
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**48 131**	**32 813**		**80 944**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 596 946			4 596 946
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**4 596 946**			**4 596 946**
ACTIF IMMOBILISE	**4 647 609**	**32 813**		**4 680 422**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
JUPILOU 33670 CREON	80 000	1 968 019	50,00	16 353

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 286	844		2 130
Immobilisations incorporelles	**1 286**	**844**		**2 130**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 271	9 836		13 107
- Installations générales, agencements aménagements divers		2 538		2 538
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**3 271**	**12 374**		**15 645**
ACTIF IMMOBILISE	**4 557**	**13 218**		**17 775**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	59 497	59 497	
Autres	673 304	673 304	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	45 186	45 186	
Total	**777 987**	**777 987**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	3 300
Autres créances	235 602
Disponibilités	
Total	**238 902**

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	5 375		5 375	
Total	**5 375**		**5 375**	
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation			5 375	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	12 000	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	12 000	100,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	470	470		
- à plus de 1 an à l'origine	2 395 694	434 023	1 773 447	188 224
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	2 180	2 180		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 890 723	2 890 723		
Dettes fiscales et sociales	983 046	983 046		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	252 245	252 245		
Produits constatés d'avance				
Total	**6 524 358**	**4 562 687**	**1 773 447**	**188 224**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	430 351			
(**) Dont envers les associés	124 555			

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	470
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	269 666
Dettes fiscales et sociales	611 995
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	27 774
Total	**909 905**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	45 186
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	**45 186**

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2021
MARKET	35 541 166
TOTAL	**35 541 166**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 7 826 EURO
Honoraire des autres services : 0 EURO

Autres informations

Effectif moyen du personnel : 71 personnes dont 1 apprenti et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	3	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	68	
Ouvriers		
Total	**71**	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ont représenté un montant de 200 000 EURO.

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
nantissement Titres JUPILOU	*2 395 694*
Autres engagements donnés	2 395 694
Total	**2 395 694**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 77 074 EURO

Régimes à cotisations définies

Montant des cotisations comptabilisées en charges : 54 452 EURO